

ORDRE DU JOUR

Conseil communautaire du 14 décembre 2022

1. - Procès-verbal de la séance du 16 novembre 2022.
2. - Compte rendu des Décisions du Président.

I – Développement économique et aménagement

3. - Parc d'activités de Mamoura – Modification des conditions de cession des parcelles AK 457 et AK 458 au Groupe Sallaberry.
4. - Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SAS LILI ET NANA.

II – Ressources humaines

5. - Mise à jour du tableau des effectifs.
6. - Fixation des conditions de recrutement sur l'emploi de « Chargé du dialogue sociale ressources humaines auprès de la Direction des Ressources Humaines ».
7. - Fixation des conditions de recrutement sur l'emploi de « Responsable Billetterie Théâtre de Gascogne ».
8. - Adhésion au dispositif de médiation préalable avec le Centre de Gestion des Landes.

III – Grand cycle de l'eau

a. Assainissement

9. - Tarifs des services de l'assainissement pour 2023.
10. - Bordereau des prix régie de l'assainissement collectif - Tarifs 2023.
11. - Bordereau des prix régie de l'assainissement non collectif - Tarifs 2023.
12. - Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) – Année 2023.

b. Eau

13. - Décision modificative n°1 – Budget annexe de l'eau.
14. - Tarifs du service de l'eau pour 2023.
15. - Bordereau des prix pour des prestations en matière d'eau - tarifs 2023.
16. - Désignation d'un membre au sein comité territorial du SYDEC – Compétence « eau potable ».

c. Eaux pluviales / GEMAPI

17. - Amortissements des immobilisations du budget Eaux pluviales / GEMAPI.

18. - Décision modificative n°2 - 2022 Budget Eaux pluviales / GEMAPI.

V – Education

19.- Participation au financement de l'école privée sous contrat d'association « Jean Cassaigne » pour l'année scolaire 2022/2023 pour les élèves de l'élémentaire et de la maternelle.

20.- Actualisation du coût du forfait élève d'école élémentaire et maternelle servant au calcul de la participation des communes extérieures pour leurs élèves scolarisés sur le territoire de Mont de Marsan Agglomération pour l'année scolaire 2022/2023.

21.- Dispositif « Petits déjeuners » - Prévention et lutte contre les inégalités alimentaires dans les écoles primaires en difficulté sociale. Convention de partenariat pour l'année scolaire 2022/2023 avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des Landes.

VI – Finances

22.-Partenariat avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) Stade Montois Rugby Pro – Saison sportive 2022/2023.

23.- Décision modificative n°4 - 2022 Budget principal.

24.- Décision modificative n°2 - 2022 Budget annexe des logements.

25.- Décision modificative n°2 - 2022 Budget annexe des transports.

26.- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget primitif 2023, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2022 – Budget principal et budgets annexes.

27.- Autorisation de versement d'une avance sur la subvention de l'année 2023 au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Marsan.

28.- Autorisation de versement d'une avance sur la subvention à l'Office du Tourisme du Commerce et de l'Artisanat de Mont de Marsan Agglomération (OTCA).

29.- Autorisation de versement d'une avance sur la subvention 2023 au Théâtre de Gascogne.

30.- Autorisation de versement d'une avance sur la Dotation de Solidarité Communautaire 2023.

31.- Révision des attributions de compensation pour 2023 suite à l'actualisation des frais de mutualisation.

Questions diverses